



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Réalisation d'un diagnostic éclairage public avec Morbihan Énergies

DEL-2021-056

Numéro de la délibération : 2021/056

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, voirie

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 19/04/2021

Date de convocation du conseil : 13/04/2021

Date d'affichage de la convocation : 13/04/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Julie MINGAM

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représentée : Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle.

Réalisation d'un diagnostic éclairage public

avec Morbihan Énergies

Rapport de Alexandra LE NY

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (Morbihan Énergies) en date du 12 juin 2018.

Vu la délibération n° 2019 – 020 du 17/12/2019 du comité syndical du Morbihan Énergies, validant le montant de prise en charge de la prestation de diagnostic éclairage public.

Pour aider les territoires à mieux connaître leur parc d'éclairage public, à disposer en toute propriété des éléments caractéristiques de ce parc et à mieux maîtriser leurs consommations d'électricité, Morbihan énergies propose de conduire des diagnostics éclairage public.

La prestation proposée par Morbihan Énergies consiste tout d'abord en la réalisation d'un inventaire détaillé du parc d'éclairage existant (armoires d'éclairage, réseau d'alimentation électrique et points lumineux), dont les données pourront ensuite être cartographiées et intégrées à un SIG mis à disposition du territoire concerné et servir éventuellement à la gestion de la maintenance.

Cet inventaire est complété d'une analyse aboutissant à la proposition d'un schéma directeur de rénovation chiffré, tant en investissement qu'en fonctionnement y compris en économies d'énergie.

Morbihan énergies a passé à l'échelle du département, un marché à bons de commande permettant de proposer aux communes les prestations détaillées ci-avant.

Le coût de cette intervention est estimé à 10,80 € HT maximum par point lumineux duquel se déduit la prise en charge de Morbihan Énergies (5,20€ par point lumineux ainsi que le règlement de la TVA).

Le coût total estimé est de 15 700 € pour 2 800 points lumineux.

Nous vous proposons :

- de solliciter Morbihan Énergies pour la réalisation d'un diagnostic du parc d'éclairage public de la commune avec le concours du bureau d'étude retenu,
- de prendre en charge les coûts liés à cette prestation, selon les conditions précisées dans la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 20 avril 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**